

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

[Contributions attendues](#) – [Rédaction et présentation des textes](#) – [Soumission des articles](#) – [Procédure d'évaluation et sélection des articles](#) – [Droits d'auteur](#).

### **Contributions attendues**

La revue **Interactions** est en mesure de publier tous types d'articles scientifiques concernant les relations entre altérations corporelles, dysfonctionnements et handicaps. Notamment :

- des articles présentant les résultats d'une recherche empirique selon le schéma Introduction / Matériel et méthode / Résultats / Discussion – Conclusions ;
- des articles présentant le développement d'une idée ou d'une théorie scientifique ;
- des revues de question faisant le point des connaissances acquises sur un sujet particulier ;
- des comptes rendus de lecture (3 à 5 pages maximum) présentant une lecture critique, concise et synthétiques d'un ouvrage récemment publié, en rapport avec le thème de la revue ou du numéro thématique concerné.

**Si vous envisagez de publier dans la revue Interactions**, vous avez la possibilité, avant de soumettre un article complet, d'adresser préalablement au comité de rédaction un **projet d'article**, en deux pages maximum, présentant clairement la question que vous entendez traiter, les résultats et le plan de l'article que vous vous proposez de rédiger. Il vous sera rapidement indiqué si l'article projeté est susceptible ou non d'être sélectionné.

**Des numéros thématiques** rassemblent des articles articulés autour d'un thème fédérateur, défini dans un appel à contributions. Ces numéros thématiques sont publiés en alternance avec **des numéros généralistes**, susceptibles d'accueillir tout article scientifique en rapport avec la thématique générale de la revue. Ces derniers sont destinés à éviter de restreindre arbitrairement la thématique de la revue et à permettre à celle-ci d'évoluer en fonction de la conjoncture scientifique.

Pour obtenir tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le [rédacteur en chef](#) de la revue ou, s'il s'agit d'un numéro thématique, le coordinateur du numéro.

### **Rédaction**

La revue **Interactions** est une revue thématique, résolument pluridisciplinaire ; les articles qu'elle publie ne s'adressent pas aux chercheurs d'une discipline particulière mais ont vocation à rendre les connaissances qui y sont exposées accessibles aux chercheurs de disciplines différentes ainsi qu'aux praticiens et professionnels susceptibles d'en tirer profit.

Il est notoire que l'une des difficultés inhérentes aux travaux pluri ou transdisciplinaires réside dans le fait que les chercheurs de disciplines différentes éprouvent des difficultés à communiquer entre eux. Les chercheurs sont en effet souvent habitués à publier presque exclusivement dans les revues de leur discipline (le plus souvent seules reconnues par leurs évaluateurs). Les difficultés à communiquer avec leurs collègues d'autres disciplines peuvent dès lors être dues non seulement à l'utilisation de systèmes conceptuels différents mais aussi parfois à un certain abus de jargon disciplinaire dont l'utilisation n'est pas forcément indispensable et **qui doit impérativement être évité dans la revue Interactions**.

Une publication dans la revue **Interactions imposera donc aux auteurs un important effort de rédaction destiné à rendre leur texte accessible à des chercheurs, praticiens et professionnels de disciplines différentes sans pour autant altérer la qualité scientifique de la contribution.**

Une telle contrainte, indispensable compte tenu de l'objectif visé, pourra également se révéler salubre pour les auteurs ainsi amenés à renoncer aux facilités des jargons professionnels et à produire un effort particulier de définition et de clarification des concepts qu'ils utilisent. C'est la raison pour laquelle figure en bonne place, parmi les critères de sélection des articles publiés, la qualité de leur rédaction.

**Nb.** Les articles devront traiter une question précise et bien délimitée. Les résumés de thèse ou de mémoire ne font pas l'objet d'un article mais peuvent éventuellement faire l'objet d'un compte rendu de lecture. Les articles courts, précis et concis seront particulièrement appréciés.

### **Formats et présentation des textes**

**Si vous décidez de soumettre un article à notre revue,** celui-ci devra suivre un format de présentation et des recommandations précises concernant sa mise en page. Veillez à les respecter.

Les règles de présentation à respecter sont exposées dans un modèle de document au format Microsoft Word (.dotx ou .dot) téléchargeable sur le site et utilisable pour une mise en forme automatique de votre article

**Les articles** doivent comporter un maximum de 15 pages soit environ 40 000 caractères espaces non compris. Le texte doit impérativement être précédé d'un résumé d'environ 150 mots, en français et en anglais.

**Les comptes rendus de lecture** ne dépasseront pas 3 à 5 pages (maximum). Chaque page de texte comportant entre 2500 et 3000 caractères espaces non compris.

### **Formats de fichiers**

Les articles peuvent être soumis dans les formats suivants :

**Fichiers de type Microsoft Word** [version 6, ou ultérieure (mac ou PC)], exemple : [enonciat.doc]

**Fichiers Rich Text Format** (.rtf) exemple : [enonciat.rtf]

Lorsqu'un fichier comporte des images incorporées au texte, il est bon d'envoyer simultanément :

1°) le fichier avec les images disposées par vos soins et toujours accompagnées d'une légende précise en dessous de chaque image ;

2°) le fichier texte seul [.rtf] ou [.doc] et les images (classées et séparées) [.pct] ou [.jpg].

### **Images**

#### **Format PICT (.pct)**

Afin que la qualité d'impression soit respectée dans le fichier final téléchargeable au format .pdf, textes et images), veillez à ce que les images [.pct] aient une résolution initiale de **300 dpi, 32 bits** (300 dpi, 16 bits si la taille de l'image est importante). Si le « poids mémoire » de l'image dépasse 1 Mo, utilisez le format de compression JPEG [.jpg]

**Format JPEG (.jpg)**

Choisissez le taux de compression sans descendre en dessous de la compression « normale ». Pour que la qualité d'impression soit respectée dans le fichier final téléchargeable.

***Soumission des articles*****Langues**

Les articles peuvent être soumis en français ou en anglais.

Les articles acceptés seront publiés simultanément en anglais et dans la langue de l'auteur.

**Mode d'acheminement**

**Interactions** étant une revue entièrement et résolument électronique, gratuite, et ne disposant pas de fonds propre, les articles proposés doivent obligatoirement nous parvenir sous la forme d'une annexe à un courrier électronique. Envoyez votre article comme document attaché en prenant soin de respecter les formats .RTF (.rtf) ou .DOC (.doc) ou DOCX (.docx) en d'autres termes Rich Text Format ou Microsoft Word (voir à ce propos les formats des fichiers). Il en sera accusé réception à l'auteur principal dans un délai de quelques jours.

Dans tous les cas, les auteurs devront veiller à respecter :

- [les formats de fichiers](#),
- le format prédéfini de présentation des textes, (modèle de document téléchargeable)
- les conditions générales de soumission des articles.

**Informations indispensables**

Les auteurs sont priés de bien vouloir accompagner les articles d'un document distinct fournissant les informations suivantes :

- Titre de l'article.
- Nom et prénom du ou des auteurs.
- Adresse électronique de l'auteur principal (impérativement).
- Université, groupe de recherche ou lieu d'exercice professionnel.
- Adresse http (site web) éventuellement.
- Titre, résumé de l'article (150 mots) et mots clés (en français).
- Titre, résumé de l'article (150 mots) et mots clés (en anglais).

Ce document confidentiel ne sera ni publié ni transmis aux referees.

***Procédure d'évaluation et sélection des articles*****Critères de sélection**

La revue **Interactions** est ouverte, sans restriction, aux contributions de toutes les disciplines et méthodologies scientifiques. Cette ouverture implique comme contrepartie une explicitation des critères de sélection des articles qui seront publiés:

Les premiers critères de sélection sont : (1) la qualité scientifique de l'article, (2) son intérêt au regard du thème général de la revue et (3) la qualité de sa [rédaction](#).

Il convient de rappeler que la revue accueille des contributions qui présentent une véritable élaboration et contribuent à l'avancée des connaissances dans le domaine concerné ; elle n'est pas destinée à la simple transmission d'informations.

Il convient également de rappeler qu'un travail scientifique, y compris dans les domaines des sciences juridiques et politiques, a pour objet de décrire et d'expliquer le pourquoi et le comment de ce qui est. Il ne peut avoir pour objet de porter un jugement, de dire ce qui doit ou devrait être ou d'édicter de nouvelles normes.

Les contributeurs de la revue sont principalement des chercheurs confirmés ou des doctorants travaillant sous la direction effective de chercheurs confirmés.

### **Procédure d'évaluation**

La procédure de sélection des articles est la suivante :

1°) Une première lecture est effectuée par deux membres du comité de rédaction qui rendront un premier avis. En fonction de ces avis, le comité de rédaction pourra décider que :

- a) L'article peut être soumis à referees en l'état.
- b) Des modifications de forme sont à demander à l'auteur avant envoi à referees. Dans ce cas, les recommandations et demande de modification formulées par le comité de rédaction seront communiquées à l'auteur à qui il appartiendra de renvoyer un texte corrigé dans un délai qui lui sera indiqué.
- c) Des modifications importantes de forme et de fond sont à demander à l'auteur. Dans ce cas les demandes de modification seront communiquées à l'auteur accompagnées des commentaires des lecteurs pouvant amener à une réécriture du texte pour une nouvelle soumission.
- d) Cet article ne pourra être publié dans la revue Interactions. Les raisons du refus seront communiquées à l'auteur.

2°) Les articles sélectionnés seront rendus anonymes et adressés pour avis à deux experts scientifiques (évaluation en double aveugle). En fonction de ces avis, le comité de rédaction décidera souverainement de la publication ou du rejet de l'article. L'auteur sera avisé dès que possible de la décision prise.

Pour connaître les principaux critères d'évaluation vous pouvez télécharger, sur le site de la revue, le [formulaire d'évaluation](#).

### **Droits d'auteurs**

Les auteurs dont les articles ont été acceptés en cèdent les droits de reproduction à la revue **Interactions**. Les auteurs peuvent néanmoins librement republier ces travaux, sous forme imprimée ou électronique, à condition (1) d'indiquer les références de la publication initiale dans la revue **Interactions**, (2) de prévenir le rédacteur en chef de la revue **Interactions** en lui adressant un message électronique.

Les auteurs dont les articles ont été acceptés pour publication électronique dans la revue **Interactions**, garantissent la revue contre tout recours ou toute action de tiers : éditeurs, auteurs, etc., dont les droits d'auteur auraient été enfreints d'une façon délibérée ou non.